Envoyé en préfecture le 13/11/2024
Reçu en préfecture le 13/11/2024
Publié le 13/11/2024
ID : 039-213905284-20241108-20241107DELIB-DE

MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2024-11-07

L'an deux mille vingt-quatre, le 08 novembre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : CHAMPONNOIS Alain, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, PHILIPPON Franck.

Absents excusés : BERTOLI Régis, CHERREY-GUELAUD Corinne, MAHAMDI Maryline.

Secrétaire de séance : M. CHAMPONNOIS Alain

Convocation du 18/10/2024 (affichée le 18/10/24).

OBJET : PARTICIPATION AU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE DE PROJET « THERVAY ENERGIE VERTE »

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal de Thervay a, lors de sa séance du 01/03/2023, autorisé la signature d'une convention de partenariat entre la Commune de THERVAY, la SEM EnR Citoyenne et GEG ENeR pour la mise en place effective d'une société de projet dans le cadre de l'implantation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol.

Le conseil municipal doit maintenant se prononcer sur l'entrée de la Commune dans le capital de cette société.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal – à l'unanimité – :

- APPROUVE la participation de la Commune de Thervay à la Société de projet « THERVAY ENERGIE VERTE » à hauteur de 15 %

- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT